

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
ARRONDISSEMENT DE BERGERAC  
CANTON DE BERGERAC

**COMMUNE DE BERGERAC**

**Chemin de Fer de Marmande à Angoulême.**

**SECTION DE SAINT-NEXANT A MUSSIDAN**

Partie comprise entre le raccordement avec la ligne de Libourne à Bergerac et la limite nord de la commune de Saint-Julien-de-Crempse, sur une longueur de 12,643 m. 75 c.

Tribunal Civil de Première Instance séant à Bergerac.

**PUBLICATION DU JUGEMENT D'EXPROPRIATION**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Au nom du Peuple français,

Le Tribunal de première instance séant à Bergerac, jugeant civilement et en séance publique, a rendu le jugement suivant :

Vu la requête en date du sept août mil huit cent quatre-vingt-deux à nous présentée par M. le Procureur de la République près ce Tribunal, au nom de M. le Préfet de ce département, agissant dans l'intérêt de l'Etat.

Vu l<sup>e</sup> la loi des 2-29 décembre 1875 qui déclare d'utilité publique l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême ;

Vu la loi du 31 juillet 1879 qui autorise M. le Ministre des Travaux Publics à exécuter les travaux.

2<sup>e</sup> L'arrêté préfectoral du vingt février mil huit cent quatre-vingt-deux désignant les territoires des communes de Bergerac, Gimelset, Maurens et Saint-Julien de Crempse, sur lesquels les travaux du chemin de fer de Marmande à Angoulême doivent être exécutés.

Un exemplaire du journal le *Progrès*, n° 18, publié à Bergerac, le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-deux où se trouve inséré cet arrêté.

Le certificat de M. le Maire de la commune sus-désignée constatant que l'arrêté a été publié et affiché ;

Le plan parcellaire dressé par les Ingénieurs chargés de l'exécution des travaux, indiquant les terrains et édifices dont la cession est nécessaire pour l'établissement du chemin de fer dans ladite commune ;

4<sup>e</sup> L'arrêté de M. le Préfet, en date du quatre mai mil huit cent quatre-vingt-deux prescrivant l'ouverture de l'enquête, et nommant, en conformité de l'article huit de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, la Commission appelée à donner son avis sur les résultats de cette enquête ;

5<sup>e</sup> Ensemble les pièces relatives à l'enquête, savoir :

Un exemplaire du journal le *Progrès*, n° 33, publié à Bergerac, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-deux dans lequel se trouve un avis annonçant que les plans, états et autres pièces relatifs à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême sur le territoire de ladite commune resteront déposés à la Mairie de cette commune pendant huit jours ;

Le certificat dressé par M. le Maire, constatant que le même avertissement a été publié à son de caisse ou de trompe, et affiché dans ladite commune, le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux ;

Le registre de l'enquête parcellaire ouvert dans ladite commune le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux, clos le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-deux, contenant les déclarations et réclamations adressées ;

Le procès verbal de la Commission composée conformément aux prescriptions de la loi, réunie à Bergerac, sous la présidence de M. le sous-préfet, ouvert le dix juin mil huit cent quatre-vingt-deux, clos le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-deux.

L'arrêté préfectoral du vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-deux qui déclare cessibles, pour servir à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême sur le territoire de la commune dont il s'agit, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire annexé au dit arrêté.

Toutes les dispositions de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Machenaud juge en son rapport, et M. le Procureur de la République en ses conclusions ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en dernier ressort ;

Attendu que toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies ;

Déclare expropriées, pour cause d'utilité publique légalement constatée, au profit de l'Etat pour servir à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême, sur le territoire de la commune de Bergerac, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire joint l'arrêté de cessibilité sus-énoncé, duquel état copie demeure annexée comme minute au présent jugement, après avoir été visée par le Président du Tribunal et par le Greffier, pour être expédiée ensuite du jugement.

Comme M. de Vergniol juge pour remplir les fonctions attribuées par la loi au magistrat directeur du jury chargé de fixer les indemnités, et, en cas d'empêchement, désigne M. Machenaud juge pour le remplacer ; ce qui sera exécuté suivant la loi.

Fait et jugé en audience publique, au Palais de justice, à Bergerac, le huit août mil huit cent quatre-vingt-deux, par MM. Bellot, président, De Vergniol, Machenaud, juges, Faye-Tabit, procureur de la République, Rouby-Fombeler, commis greffier.

Signé : BELLOT et ROUBY-FOMBELEZ.

Pour expédition conforme délivrée par le Greffier du Tribunal, soussigné :

Le Greffier : B. LAFOSSE.

**TABLEAU INDICATIF DES PROPRIÉTÉS À ACQUERIR**

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sec- tions.	Numéros			INSCRITS À LA MATRICE DES RÔLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
1	A	1216 P	Aux 4 Chemins	Jardin	CHAVEROU, Jean ainé à la Borie-Neuve de Ribagnac.	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance, à Bergerac.		2	11
2	A	1216 P	Aux 4 Chemins	Jardin	CHAVEROU, Jean ainé, à la Borie-Neuve de Ribagnac.	BRIAUD Jean, tourneur, à Bergerac.		»	56
3	A	1218 P	La Mouillère	Terre	JEANNY Pierre, vigneron, au Villadi-Laveyssière.	JENNY Pierre, cultivateur, à la Mouillère.		8	19
4	A	1218 P	La Mouillère	Terre	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.		22	63
5	A	1218 P	La Mouillère	Terre	VACHER Pierre, charpentier, au Saint-Onger.	VACHER Pierre, charpentier au Saint-Onger.		6	24
6	A	1219	Saint-Onger	Terre	DUPUCH Victor, rue des Fontaines.	M <sup>e</sup> d'APCHIER de PRUNS, née LAURE de MAGIÉRAS au St-Onger.		29	95
7	A	1204	A l'enclos	Vigne	DUPUCH Victor, rue des Fontaines.	M <sup>e</sup> d'APCHIER de PRUNS, née LAURE de MAGIÉRAS au St-Onger.		8	73
8	A	1203	A l'enclos	Pré	DUPUCH Victor, rue des Fontaines.	M <sup>e</sup> d'APCHIER de PRUNS, née LAURE de MAGIÉRAS au St-Onger.		7	56

## Commune de Bergerac (Suite.)

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sect. tions.	Numéros			INSCRITS A LA PLATE-RICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
9	A	1182 1183	Bout des Vergnes	Pré	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.		13	50
10	A	1180 1181 1184	Bout des Vergnes	Jardin	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.		4	37
10 bis	A	1184	Bout des Vergnes	Vigne	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.		8	08
11	A	1184	Bout des Vergnes	Terre	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.		1	93
11 bis	A	"	"	Chemin	"	La commune.		0	80
12	A	1150 1152	A Ramondet	Vigne	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.		46	22
13	A	1147	Cause du Bout des Vergnes	Terre	MONTEIL Nicolas, père, rue du Marché.	MONTEIL Ernest-Pierre-Augustin ainé, ancien député. MONTEIL Jérôme-Elisabeth-Anselme, avocat, indivis à la Mouline.		17	42
13 bis	A	"	"	Chemin	"	Le département.		4	16
14	A	1141	Bout des Vergnes	Pré	ROLLAND Antoine, rue de l'Intendance.	ROLLAND, Antoine, rue de l'Intendance.		0	05
15	A	1142	Bout des Vergnes	Jardin	VILLEDARY Jean, tisseur, au Bout-des-Vergnes.	VILLEDARY Jean et VILLEDARY Anne, veuve BOUSSIER, indivis, au Bout-des-Vergnes.		0	30
16	A	1142	Bout des Vergnes	Terre	VILLEDARY Jean, tisseur, au Bout-des-Vergnes.	VILLEDARY Marie, épouse GAGNAIRE, VILLEDARY Antoine, cordier, au Bout-des-Vergnes et VILLEDARY Antoine, charron, à Saint-Michel-Montaigne, indivis.		1	73
17	A	1142 p 1143 p	Bout des Vergnes	Vigne	PETITET Joseph, marchand de porcelaine, rue du Marché. LUNEAU Etienne, vétérinaire, au Bout-des-Vergnes.	PETITET Joseph, aux Crozes.		22	64
18	A	1142 p 1143 p	Bout des Vergnes	Jardin	PETITET Joseph, marchand de porcelaine, rue du Marché. LUNEAU Etienne, vétérinaire, au Bout-des-Vergnes.	PETITET Joseph, aux Crozes.		0	96
19	A	1142 p 1143 p	Bout des Vergnes	Pré	PETITET Joseph, marchand de porcelaine, rue du Marché. LUNEAU Etienne, vétérinaire, au Bout-des-Vergnes.	PETITET Joseph, aux Crozes.		2	11
20	A	1142	Bout des Vergnes	Bâtiment	PETITET Joseph, marchand de porcelaine, rue du Marché. LUNEAU Etienne, vétérinaire, au Bout-des-Vergnes.	PETITET Joseph, aux Crozes.		0	09
21	A	1142 1143	Bout des Vergnes	Vigne	PETITET Joseph, marchand de porcelaine, rue du Marché. LUNEAU Etienne, vétérinaire, au Bout-des-Vergnes.	PETITET Joseph, aux Crozes.		1	25
22	A	624	La Mouline	Terre	MONTEIL Nicolas, père, rue du Marché.	MONTEIL Ernest-Pierre-Auguste ainé, ancien député. MONTEIL Jérôme-Elisabeth-Anselme, avocat, indivis, à la Mouline.		46	43
23	A	624	La Mouline	Avenue	MONTEIL Nicolas, père, rue du Marché.	MONTEIL Ernest-Pierre-Auguste ainé, ancien député. MONTEIL Jérôme-Elisabeth-Anselme, avocat, indivis, à la Mouline.		1	04
24	A	614 615 616 620 621 622	A Garrigues-Lamouline	Terre	MONTEIL Nicolas, père, rue du Marché.	MONTEIL Ernest-Pierre-Auguste ainé, ancien député. MONTEIL Jérôme-Elisabeth-Anselme, avocat, indivis, à la Mouline.		81	40
25	A	613	A Garrigues	Avenue	TAREL Charles, à la Beaume.	TAREL Raphaël et TAREL la veuve, née MAGNIN Joséphine, à la Beaume.		3	66
26	A	610 612 621	A Garrigues	Jardin	MASSÉ Jean, jeune, tanneur, rue Neuve.	MASSÉ Jean jeune, tanneur, rue Neuve.		1	77
27	A	605 606 607 609	A Garrigues	Vigne	MASSÉ Jean, jeune, tanneur, rue Neuve.	MASSÉ Jean jeune, tanneur, rue Neuve.		87	27
27 bis	A	"	"	Chemin	MASSÉ Jean, jeune, tanneur, rue Neuve.	TAREL Raphaël et TAREL la veuve, née MAGNIN Joséphine, à la Beaume.		3	91
28	A	602 p 604 p	Au-dessus de la Route	Pré	ANNEQUI Jean, sabotier, au Bout-des-Vergnes. VIDAL Géraud, cordonnier, rue du Mourier.	ANNEQUI Jean, sabotier, au Bout-des-Vergnes.		7	55
29	A	602 p 604 p	Au-dessus de la Route	Pré	BASTOU Elie dit MOURGUET, marchand en gros, rue des Conférences.	BASTOU Jacques, tanneur, en face la gare.		29	41

# Commune de Bergerac (Suite.)

5

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPISES		
	Sect. tions.	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
30	A	602 p 603 p 604	Au-dessus de la Route	Pré	VIDAL Géraud, cordonnier, rue du Mourier.	VIDAL Géraud, cordonnier, rue du Mourier.		15	93
31	A	589	Bordes	Pré	De BAILLET Anatole, juge à Bordes.	De BAILLET Anatole, ancien juge à Bordes.		66	23
31 bis	B	338 bis	Lardeau	Pré	BALGUERIE Raoul, à Bordeaux.	De MESCLOP Marie-Louise, épouse BALGUERIE Raoul, au Terme-du-Rey, Bergerac.	1	28	
32	A	590	Lardeau	Pré	VIDAL Géraud, cordonnier, rue du Mourier.	VIDAL Géraud, cordonnier, rue du Mourier.		34	61
33	A	590	Lardeau	Jardin et Bâtiment	VIDAL Géraud, cordonnier, rue du Mourier.	VIDAL Géraud, cordonnier, rue du Mourier.		1	00
34	A	582 683 584 585	Pré du Prince Croux	Pré	LABROUSSE Pierre, pasteur suffragand, Boulevard Maine-Biran.	SARLAT Marie-Lucie, épouse LABROUSSE Pierre, boulevard Maine-Biran.	32	43	
35	A	581	Lardeau	Pré	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> , Jean 4 <sup>e</sup> , indivis à Lardeau..	22	72	
35 bis	A	»	»	Chemin		La commune.		2	22
36	A	495	Lardeau	Jardin	LABROUSSE Pierre, pasteur suffragand, Boulevard Maine-Biran.	SARLAT Marie-Lucie, épouse LABROUSSE Pierre, boulevard Maine-Biran.	2	82	
36 bis	A	»	»	Pré		La commune.		5	00
37	A	493 494	Lardeau	Pré	LABROUSSE Pierre, pasteur suffragand, Boulevard Maine-Biran.	SARLAT Marie-Lucie, épouse LABROUSSE Pierre, boulevard Maine-Biran.	10	20	
38	A	491 492	Lardeau	Jardin	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> et Jean 4 <sup>e</sup> , indivis à Lardeau.	6	72	
38 bis	A	492	Lardeau	Maison	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> et Jean 4 <sup>e</sup> , indivis à Lardeau.	0	88	
39	A	491	Lardeau	Cour et Bâtiment	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> et Jean 4 <sup>e</sup> , indivis à Lardeau.	3	04	
40	A	489	Lardeau	Pré	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> et Jean 4 <sup>e</sup> , indivis à Lardeau.	3	37	
41	A	489	Lardeau	Terre	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> et Jean 4 <sup>e</sup> , indivis à Lardeau.	6	61	
42	A	487	A la Rue	Vigne	VIGNAL Jenny, à Lardeau.	VIGNAL Jenny, à Lardeau.	1	93	
43	A	489 490	Lardeau	Terre	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> et Jean 4 <sup>e</sup> , indivis à Lardeau.	24	71	
43 bis	A	»	»	Chemin		La commune.		1	40
44	A	201 208	Lardeau	Pré	PAUTARD Marie, épouse CHATEL Hippolyte, négociant, Grand'Rue.	PAUTARD Marie, épouse CHATEL Hippolyte, négociant, Grand'Rue.	46	54	
45	A	208	Lardeau	Avenue	PAUTARD Marie, épouse CHATEL Hippolyte, négociant, Grand'Rue.	PAUTARD Marie, épouse CHATEL Hippolyte, négociant, Grand'Rue.	2	90	
46	A	208	Lardeau	Pré	PAUTARD Marie, épouse CHATEL Hippolyte, négociant, Grand'Rue.	PAUTARD Marie, épouse CHATEL Hippolyte, négociant, Grand'Rue.	2	66	
47	A	200 208	Lardeau	Terre	PAUTARD Marie, épouse CHATEL Hippolyte, négociant, Grand'Rue.	PAUTARD Marie, épouse CHATEL Hippolyte, négociant, Grand'Rue.	26	40	
48	A	197 198 199	Aux Galagers de Lardeau	Terre	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	50	52	
49	A	197 198	Aux Galagers de Lardeau	Bois	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	28	70	
49 bis	A	»	Aux Galagers de Lardeau	Chemin		La commune.		4	40
50	A	197	Aux Galagers de Lardeau	Bois	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	2	49	
51	A	181	La Combe-Nerssi	Terre	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	28	27	
52	A	181	La Combe-Nerssi	Vigne	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	7	86	
53	A	181	La Combe-Nerssi	Jardin	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	1	35	
54	A	181	La Combe-Nerssi	Chemin d'exploitation	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancière.	1	27	

## Commune de Bergerac (Suite.)

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPIRES		
	Sec- tions.	Numéros			INSCRITS A LA PLATE-RICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
55	A	181	La Combe-Nerssi	Vigne	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		21	84
55 bis	A	181	La Combe-Nerssi	Friche	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		6	81
56	A	181	La Combe-Nerssi	Jardin	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		0	54
57	A	181	La Combe-Nerssi	Pré	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		1	96
58	A	181	La Combe-Nerssi	Terre	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		7	18
59	A	181	La Combe-Nerssi	Bois	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		12	97
60	A	149 151	Au Pouleillou, Au Tuquet	Pré	GOMBAUD Jacques-Elie, rue du Pont-Saint-Jean.	GOMBAUD Jacques-Elie, rue du Pont-Saint-Jean.		18	15
61	A	180	Ancien Chemin	Terre	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		1	10
62	A	149	Au Pouleillou	Avenue	GOMBAUD Jacques-Elie, rue du Pont-Saint-Jean.	GOMBAUD Jacques-Elie, rue du Pont-Saint-Jean.		3	00
63	A	149 151	Au Pouleillou, Au Tuquet	Terre	GOMBAUD Jacques-Elie, rue du Pont-Saint-Jean.	GOMBAUD Jacques-Elie, rue du Pont-Saint-Jean.		6	84
64	A	146	Au Pouleillou	Bois	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		14	76
64 bis	A		Chemin	Chemin		La commune.		5	70
65	A	146	Au Pouleillou	Bois	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		15	99
65 bis	A			Ancienne route		La commune.		3	36
66	A	146	Au Pouleillou	Pré	CHANCOGNE Pierre cantoanier, à Lardeau.	CHANCOGNE Pierre, cantonnier, au Castelot-Colombier.		0	30
67	A	114	Au Pouleillou	Terre	CHANCOGNE Pierre cantonnier, à Lardeau.	CHANCOGNE Pierre, cantonnier, au Castelot-Colombier.		17	42
68	A	113	A la Glane	Jardin	CHANCOGNE Pierre cantonnier, à Lardeau.	CHANCOGNE Pierre, cantonnier, au Castelot-Colombier.		0	02
69	A	121	Au Pouleillou	Terre	COUSTAUT Jeanne-Adèle, rue Neuve.	COUSTAUT Jeanne-Adèle, au Tuquet.		13	14
70	A	121	Au Pouleillou	Terre	COUSTAUT Jeanne-Adèle, rue Neuve.	COUSTAUT Jeanne-Adèle, au Tuquet.		15	20
70 bis	A	122 123	La Fontaine	Pré	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> et Jean 4 <sup>e</sup> , indivis, à Lardeau.		0	81
70 ter	A			Route		Le département.		1	40
71	A	112	A la Glane	Terre	DUBOIS Pierre-Arnaud, géomètre, à Chatonie (Bourgnac).	COUSTAUT Jeanne-Adèle, au Tuquet.		46	80
72	A	111	A la Glane	Vigne	LACOSTE Georges, à Lunas.	VIGNAL Jean, aux Blanquis.		39	60
73	A	110	Au-dessous de la Route	Terre	COUSTAUT Jeanne-Adèle, rue Neuve.	COUSTAUT Jeanne-Adèle, au Tuquet.		35	29
74	A	109 110	Au-dessous de la Route Au-dessous de la Route	Pré	De POURQUÉRY de BOISSERIN Pierre, rue du Marché. COUSTAUT Jeanne-Adèle, rue Neuve.	COUSTAUT Jeanne-Adèle, au Tuquet.		24	38
75	B	281	A Lagland	Terre	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		11	56
76	B	281	A Lagland	Friche	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		2	32
77	B	281	A Lagland	Pré	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.	LEPAGE Pierre, propriétaire, à la Chancère.		0	17
77 bis	B			Chemin		Le département.		6	15
78	A	108	Bois fourré	Bois	VINCENOT, les enfants indivis, à Lardeau.	VINCENOT Marie ainée, Jean 2 <sup>e</sup> , Pierre 3 <sup>e</sup> et Jean 4 <sup>e</sup> , indivis, à Lardeau.		65	50
79	A	105 107	La Ressègue, Bois fourré	Bois	De POURQUÉRY de BOISSERIN Pierre, rue du Marché.	De POURQUÉRY de BOISSERIN Pierre, rue du Marché.		64	84
80	A	105	La Ressègue	Pré	De POURQUÉRY de BOISSERIN Pierre, rue du Marché.	De POURQUÉRY de BOISSERIN Pierre, rue du Marché.		41	40

Dressé par le Conducteur faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire,  
Bergerac, le 14 avril 1882.

Signé : SOUBZMAIGNE.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné,  
Bordeaux, le 24 avril 1882.

Signé : PASQUEAU.

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,  
Périgueux, le 28 juillet 1882.

Signé : Gustave LE MALLIER.

Pour expédition certifiée conforme par le Greffier du Tribunal soussigné,  
Le Greffier, B. LAFOSSE.

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE**  
**ARRONDISSEMENT DE BERGERAC**  
**CANTON DE LAFORCE**

**COMMUNE DE GINESTET**

**Chemin de Fer de Marmande à Angoulême.**

**SECTION DE SAINT-NEXANT A MUSSIDAN**

Partie comprise entre le raccordement avec la ligne de Libourne à Bergerac et la limite nord de la commune de Saint-Julien-de-Crempse, sur une longueur de 12,643 m. 75 c.

Tribunal Civil de Première Instance séant à Bergerac.

**PUBLICATION DU JUGEMENT D'EXPROPRIATION**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Au nom du Peuple français,

Le Tribunal de première instance séant à Bergerac, jugeant civilement et en séance publique, a rendu le jugement suivant :

Vu la requête en date du sept août mil huit cent quatre-vingt-deux à nous présentée par M. le Procureur de la République près ce Tribunal, au nom de M. le Préfet de ce département, agissant dans l'intérêt de l'Etat.

Vu l'<sup>e</sup> la loi des 2-29 décembre 1875 qui déclare d'utilité publique l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême ;

Vu la loi du 31 juillet 1879 qui autorise M. le Ministre des Travaux Publics à exécuter les travaux.

2<sup>e</sup> L'arrêté préfectoral du vingt février mil huit cent quatre-vingt-deux désignant les territoires des communes de Bergerac, Ginestet, Maurens et Saint-Julien de Crempse, sur lesquels les travaux du chemin de fer de Marmande à Angoulême doivent être exécutés.

Un exemplaire du journal le *Progrès*, n° 18, publié à Bergerac, le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-deux où se trouve inséré cet arrêté.

Le certificat de M. le Maire de la commune sus-désignée constatant que l'arrêté a été publié et affiché ;

Le plan parcellaire dressé par les Ingénieurs chargés de l'exécution des travaux, indiquant les terrains et édifices dont la cession est nécessaire pour l'établissement du chemin de fer dans ladite commune ;

4<sup>e</sup> L'arrêté de M. le Préfet, en date du quatre mai mil huit cent quatre-vingt-deux prescrivant l'ouverture de l'enquête, et nommant, en conformité de l'article huit de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, la Commission appelée à donner son avis sur les résultats de cette enquête ;

5<sup>e</sup> Ensemble les pièces relatives à l'enquête, savoir :

Un exemplaire du journal le *Progrès*, n° 33, publié à Bergerac, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-deux dans lequel se trouve un avis annonçant que les plans, états et autres pièces relatifs à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême sur le territoire de ladite commune resteront déposés à la Mairie de cette commune pendant huit jours ;

Le certificat dressé par M. le Maire, constatant que le même avertissement a été publié à son de caisse ou de trompe, et affiché dans ladite commune, le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux ;

Le registre de l'enquête parcellaire ouvert dans ladite commune le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux, clos le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-deux, contenant les déclarations et réclamations adressées ;

Le procès verbal de la Commission composée conformément aux prescriptions de la loi, réuni à Bergerac, sous la présidence de M. le sous-préfet, ouvert le dix juin mil huit cent quatre-vingt-deux, clos le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-deux.

L'arrêté préfectoral du vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-deux qui déclare cessibles, pour servir à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême sur le territoire de la commune dont il s'agit, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire annexé au dit arrêté.

Vues les dispositions de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Qui M. Machenaud, juge en son rapport, et M. le Procureur de la République en ses conclusions ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en dernier ressort ;

Attendu que toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies ;

Déclare expropriées, pour cause d'utilité publique légalement constatée, au profit de l'Etat pour servir à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême, sur le territoire de la commune de Ginestet, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire joint l'arrêté de cessibilité sus-énoncé, duquel état copie demeure annexée comme minute au présent jugement, après avoir été visée par le Président du Tribunal et par le Greffier, pour être expédiée ensuite du jugement.

Comme M. de Vergniol juge pour remplir les fonctions attribuées par la loi au magistrat directeur du jury chargé de fixer les indemnités, et, en cas d'empêchement, désigne M. Machenaud juge pour le remplacer ; ce qui sera exécuté suivant la loi.

Fait et jugé en audience publique, au Palais de justice, à Bergerac, le huit août mil huit cent quatre-vingt-deux, par MM. Bellot, président, De Vergniol, Machenaud, juges, Faye-Tabit, procureur de la République, Rouby-Fombeler, commis greffier.

Signé : BELLOT et ROUBY-FOMBELEZ.  
Pour expédition conforme délivrée par le Greffier du Tribunal, soussigné :

Le Greffier : B. LAFOSSE.

**TABLEAU INDICATIF DES PROPRIÉTÉS À ACQUERIR**

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPISES		
	Sec- tions.	Numéros			INSCRITS À LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
1	D 1	55	La Ressègue	Pré	BARON Etienne-Barthélemy, marchand-mercier, à Bergerac	DE POURQUÉRY DE BOISSERIN Pierre, à Bergerac.	15	68	
2	D 1	60 61	La Ressègue	Avenue	BARON Etienne-Barthélemy, marchand-mercier, à Bergerac	DE POURQUÉRY DE BOISSERIN Pierre, à Bergerac.	0	58	
3	D 1	60 61	La Ressègue	Terre	BARON Etienne-Barthélemy, marchand-mercier, à Bergerac	DE POURQUÉRY DE BOISSERIN Pierre, à Bergerac.	8	73	
4	D 1	60	La Ressègue	Pré	BARON Etienne-Barthélemy, marchand-mercier, à Bergerac	DE POURQUÉRY DE BOISSERIN Pierre, à Bergerac.	2	65	
5	D 1	60	La Ressègue	Bois	BARON Etienne-Barthélemy, marchand-mercier, à Bergerac	DE POURQUÉRY DE BOISSERIN Pierre, à Bergerac.	13	28	
6	D 1	60 61	La Ressègue	Terre	BARON Etienne-Barthélemy, marchand-mercier, à Bergerac	DE POURQUÉRY DE BOISSERIN Pierre, à Bergerac.	7	00	
7	D 1	60 61	La Ressègue	Pré	BARON Etienne-Barthélemy, marchand-mercier, à Bergerac	DE POURQUÉRY DE BOISSERIN Pierre, à Bergerac.	18	95	
8	D 1	60 61	La Ressègue	Bois	GAMEL Jacques, propriétaire, à Bergerac.	FAURE-PERREDON Anatole, v <sup>r</sup> GAMEL, à la Ressègue(Ginestet)	15	49	

## Commune de Ginestet (Suite.)

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sect- tions.	Numéros			INSCRITS À LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
9	D 1	105	La Ressègue	Avenue	GAMEL Jean propriétaire, à Bergerac.	FAURE-PERREDON Analie, v° GAMEL, à la Ressègue (Ginestet)		2	10
10	D 1	105	La Ressègue	Bois	GAMEL Jean propriétaire, à Bergerac.	FAURE-PERREDON Analie, v° GAMEL, à la Ressègue (Ginestet)		81	59
11	D 1	104	A la Croix	Vigne	BOIS Jean fils, au Sarrazay.	BOIS Jean fils, au Sarrazay.			
12	D 1	104	A la Croix	Terre	BOIS Jean fils, au Sarrazay.	BOIS Jean fils, au Sarrazay.		14	40
12 bis	D 1			Chemin		La Commune.		0	68

Dressé par le Conducteur faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire,  
Bergerac, le 14 avril 1882.

Signé : SOUBZMAIGNE.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné,  
Bordeaux, le 24 avril 1882.

Signé : PASQUEAU.

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,  
Périgueux, le 28 juillet 1882.

Signé : Gustave LE MALLIER.

Pour expédition certifiée conforme par le Greffier du Tribunal soussigné,  
Le Greffier, B. LAFOSSE.

## Commune de Maurens.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
ARRONDISSEMENT DE BERGERAC  
CANTON DE VILLAMBLARD

# COMMUNE DE MAURENS

## Chemin de Fer de Marmande à Angoulême.

### SECTION DE SAINT-NEXANT A MUSSIDAN

Partie comprise entre le raccordement avec la ligne de Libourne à Bergerac et la limite nord de la commune de Saint-Julien-de-Crempse, sur une longueur de 12,643 m. 75 c.

Tribunal Civil de Première Instance séant à Bergerac.

### PUBLICATION DU JUGEMENT D'EXPROPRIATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Au nom du Peuple français,

Le Tribunal de première instance séant à Bergerac, jugeant civilement et en séance publique, a rendu le jugement suivant :

Vu la requête en date du sept août mil huit cent quatre-vingt-deux à nous présentée par M. le Procureur de la République près ce Tribunal, au nom de M. le Préfet de ce département, agissant dans l'intérêt de l'Etat.

Vu 1<sup>o</sup> la loi des 2-29 décembre 1875 qui déclare d'utilité publique l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême ;

Vu la loi du 31 juillet 1879 qui autorise M. le Ministre des Travaux Publics à exécuter les travaux.

2<sup>o</sup> L'arrêté préfectoral du vingt février mil huit cent quatre-vingt-deux désignant les territoires des communes de Bergerac, Ginestet, Maurens et Saint-Julien de Crempse, sur lesquels les travaux du chemin de fer de Marmande à Angoulême doivent être exécutés.

Un exemplaire du journal le *Progrès*, n° 18, publié à Bergerac, le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-deux où se trouve inséré cet arrêté.

Le certificat de M. le Maire de la commune sus-désignée constatant que l'arrêté a été publié et affiché ;

Le plan parcellaire dressé par les Ingénieurs chargés de l'exécution des travaux, indiquant les terrains et édifices dont la cession est nécessaire pour l'établissement du chemin de fer dans ladite commune ;

4<sup>o</sup> L'arrêté de M. le Préfet, en date du quatre mai mil huit cent quatre-vingt-deux prescrivant l'ouverture de l'enquête, et nommant, en conformité de l'article huit de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, la Commission appelée à donner son avis sur les résultats de cette enquête ;

5<sup>o</sup> Ensemble les pièces relatives à l'enquête, savoir :

Un exemplaire du journal le *Progrès*, n° 33, publié à Bergerac, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-deux dans lequel se trouve un avis annonçant que les plans, états et autres pièces relatifs à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême sur le territoire de ladite commune resteront déposés à la Mairie de cette commune pendant huit jours ;

Le certificat dressé par M. le Maire, constatant que le même avertissement a été publié à son de caisse ou de trompe, et affiché dans ladite commune, le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux ;

Le registre de l'enquête parcellaire ouvert dans ladite commune le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux, clos le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-deux, contenant les déclarations et réclamations adressées ;

Le procès verbal de la Commission composée conformément aux prescriptions de la loi, réunie à Bergerac, sous la présidence de M. le sous-préfet, ouvert le dix juin mil huit cent quatre-vingt-deux, clos le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-deux.

L'arrêté préfectoral du vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-deux qui déclare cessibles, pour servir à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême sur le territoire de la commune dont il s'agit, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire annexé au dit arrêté.

Vu les dispositions de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Oui M. Machenaud, juge en son rapport, et M. le Procureur de la République en ses conclusions ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en dernier ressort ;

Attendu que toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies ;

Déclare expropriées, pour cause d'utilité publique légalement constatée, au profit de l'Etat pour servir à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême, sur le territoire de la commune de Maurens, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire joint l'arrêté de cessibilité sus-énoncé, duquel état copie demeure annexé comme annexe au présent jugement, après avoir été visée par le Président du Tribunal et par le Greffier, pour être expédiée ensuite du jugement.

Commet M. de Vergniol juge pour remplir les fonctions attribuées par la loi au magistrat directeur du jury chargé de fixer les indemnités, et, en cas d'empêchement, désigne M. Machenaud juge pour le remplacer ; ce qui sera exécuté suivant la loi.

Fait et jugé en audience publique, au Palais de justice, à Bergerac, le huit août mil huit cent quatre-vingt-deux, par MM. Bellot, président, De Vergniol, Machenaud, juges, Faye-Tabit, procureur de la République, Rouby-Fombeler, commis greffier.

Signé : BELLOT et ROUBY-FOMBELER.

Pour expédition conforme délivrée par le Greffier du Tribunal, soussigné :

Le Greffier : B. LAFOSSE.

# TABLEAU INDICATIF DES PROPRIETES A ACQUERIR

7

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sec- tions.	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
1	E	1542 P	Sarrazis	Terre	BARON Eugène, à Bergerac.	De POURQUÉRY de BOISSERIN Pierre, à Bergerac.			66
2	E	1542	Sarrazis	Terre	BARON Eugène, à Bergerac.	SINSOU Jean-Baptiste, scieur de long, aux Sarrazis.			95
3	E	1542	Sarrazis	Jardin	BARON Eugène, à Bergerac.	SINSOU Jean-Baptiste, scieur de long, aux Sarrazis.			95
4	E	1485	Sarrazis	Terre	GAMEL Jean, à Bergerac.	FAURE-PERREDON Analie, v° GAMEL, à la Ressègue (Ginestet)	1	62	
5	E	1485	Sarrazis	Terre	GAMEL Jean, à Bergerac.	FAURE-PERREDON Analie, v° GAMEL, à la Ressègue (Ginestet)	14	23	
6	E	1487 P 1487 P	Sarrazis	Terre	GAUTHIER Jean, dit COGNE, au Sarrazis. LASSERRE Jean, vigneron à Crrière.	GAUTHIER Jean, dit COGNE, aux Sarrazis.	20	23	
7	E	1486	Sarrazis	Vigne	GAUTHIER Jean, dit COGNE, au Sarrazis.	GAUTHIER Jean, dit COGNE, aux Sarrazis.	2	28	
7 bis	E			Chemin		La Commune.	1	90	
8	E	1488	Sarrazis	Terre	GAUTHIER Jean, dit COGNE, aux Sarrazis.	GAUTHIER Marie, épouse BEDENC, à St-Pierre-d'Eyraud.	15	84	
9	E	1493 1494	Casse-Vert, Sarrazis	Vigne	MOUNET Jean, fils deuxième, à Bardicalet.	MOUNET Jean fils deuxième, aux Sarrazis.	18	51	
10	E	1497 1498 1499	Sarrazis, Casse-Vert	Pré	GAUTHIER Jean, dit COGNI, aux Sarrazis.	GAUTHIER Jean, dit COGNE, aux Sarrazis.	12	61	
11	E	1501	Sarrazis, Casse-Vert	Terre	GAUTHIER Jean, dit COGNE, aux Sarrazis.	GAUTHIER Jean, dit COGNE, aux Sarrazis.	1	20	
12	E	1502	Sarrazis	Vigne	LACOMBE Jean, aux Sarrazis.	LACOMBE Jean, aux Sarrazis.	4	68	
13	E	1503 1504	Sarrazis	Vigne	GAUTHIER Jean, dit COGN, aux Sarrazis.	GAUTHIER Jean, dit COGNE, aux Sarrazis.	5	00	
14	E	1502 1509 1510	Sarrazis	Terre	LACOMBE Jean, aux Sarrazis.	LACOMBE Jean, aux Sarrazis.	10	56	
15	E	1508	Sarrazis	Bois	MOUNET Jean, fils deuxième, à Bardicalet.	MOUNET Jean fils deuxième, aux Sarrazis.	6	39	
16	E	1511 1512	Sarrazis	Terre	BOIS Jean, aux Sarrazis.	BOIS Jean, aux Sarrazis.	8	82	
17	E	1514 1515	Sarrazis	Terre	GALISSAIRE Etienne, domestique à la Ressègue (Ginestet).	GALISSAIRE Etienne, domestique à la Ressègue (Ginestet)	4	76	
18	E	1513	Sarrazis	Vigne	GALISSAIRE Etienne, domestique à la Ressègue (Ginestet).	GALISSAIRE Etienne, domestique à la Ressègue (Ginestet)	2	76	
19	E	1519	Sarrazis	Pré	CÉLERIER Pierre, à la Forêt (Ginestet).	CÉLERIER Pierre, aux Sarrazis.	1	50	
20	E	1519	Sarrazis	Terre	CÉLERIER Pierre, à la Forêt (Ginestet).	CÉLERIER Pierre, aux Sarrazis.	0	03	
21	E	1519 1520 1520	Sarrazis	Vigne	GALISSAIRE Etienne, domestique à la Ressègue (Ginestet). BOIS Jean, aux Sarrazis.	GALISSAIRE Etienne, domestique à la Ressègue (Ginestet)	14	12	
22	E	1519 1520	Sarrazis	Jardin et Bâtiement	GALISSAIRE Etienne, domestique à la Ressègue (Ginestet).	GALISSAIRE Etienne, domestique à la Ressègue (Ginestet)	3	77	
23	E	1513	Sarrazis	Terre	BOIS Jean, aux Sarrazis.	BOIS Jean, aux Sarrazis.	2	48	
24	E	1520 1521	Sarrazis	Terre	BOIS Jean, aux Sarrazis.	BOIS Jean, aux Sarrazis.	2	77	
25	E	1520 1521	Sarrazis	Vigne	BOIS Jean aux Sarrazis.	BOIS Jean, aux Sarrazis.	14	04	
25 bis	E	1521	Sarrazis	Chemin		La Commune.	1	98	
26	E	1405	Sarrazis	Terre	CHANTEGREIL Simon, aux Sarrazis.	CHANTEGREIL Marguerite, épouse MONSET J., aux Sarrazis.	0	42	
27	E	1402 1403	Sarrazis	Terre	CÉLERIER Pierre, à la Forêt (Ginestet).	CÉLERIER Pierre, aux Sarrazis.	0	98	
28	E	1402 1403	Sarrazis	Terre	CÉLERIER Pierre à la Forêt (Ginestet).	CÉLERIER Pierre, aux Sarrazis.	2	00	
29	E	1353	Brandes	Vigne	PETIT Guillaumme, aux Brandes.	PETIT Marie, épouse AUBERTIE Pierre-Célestin, aux Brandes	11	75	
30	E	1353 1355	Brandes	Pré	PETIT Guillaumme, aux Brandes.	PETIT Marie, épouse AUBERTIE Pierre-Célestin, aux Brandes	17	08	
31	E	1353 1355	Brandes, Sarrazis.	Terre	PETIT Guillaumme, aux Brandes.	PETIT Marie, épouse AUBERTIE Pierre-Célestin, aux Brandes	34	65	
32	E	1354	Brandes	Vigne	PETIT Guillaumme, aux Brandes.	PETIT Marie, épouse AUBERTIE Pierre-Célestin, aux Brandes	8	93	
33	E	1359 1362	Brandes	Terre	PETIT Guillaume, aux Brandes.	PETIT Marie, épouse AUBERTIE Pierre-Célestin, aux Brandes	24	28	

## Commune de Maurens (Suite.)

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sections.	Numéros			INSCRITS À LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
34	E	1359	Brandes	Pré	PETIT Guillaume, aux Brandes.	PETIT Marie, épouse AUBERTIE Pierre-Célestin, aux Brandes	0	13	
35	E	1362	Brandes	Terre	PETIT Guillaume, aux Brandes.	PETIT Marie, épouse AUBERTIE Pierre-Célestin, aux Brandes	7	75	
36	E	1365 1366 1367 1370 1371	Brandes Toucannes	Pré et Bâtiments	CAMINADE François, coiffeur, rue du Mourier, à Bergerac.	CAMINADE François, coiffeur, rue du Mourier, à Bergerac	22	15	
36 bis	E	1365 1366	Brandes	Terre	CAMINADE François, coiffeur, rue du Mourier, à Bergerac.	CAMINADE François, coiffeur, rue du Mourier, à Bergerac.	3	96	
37	E	1365 1366	Brandes	Vigne	CAMINADE François, coiffeur, rue du Mourier, à Bergerac.	CAMINADE François, coiffeur, rue du Mourier, à Bergerac	3	56	
38	E	1372 1376	Toucannes	Pré	DEBOS Jean fils, à Toucannes.	DELBOS Jean fils, à Toucanne.	5	70	
39	E	1376	Toucannes	Vigne	DEBOS Jean fils, à Toucanne.	DELBOS Jean, fils, à Toucanne.	1	02	
40	E	1373	Toucannes	Terre	DELLOS Jean, fils, à Toucanne.	DELBOS Jean, fils, à Toucanne.	15	17	
41	E	1375	Toucannes	Vigne	AUBERTE Pierre-Célestin, aux Brandes	AUBERTIE Pierre-Célestin, aux Brandes.	8	07	
41 bis	E	*	Toucannes	Chemin		La Commune.	1	94	
42	E	1389	Cristefouille	Terre	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	6	01	
43	E	1387	Cristefouille	Pré	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	0	72	
43 bis	E	1387	Cristefouille	Chemin d'exploitation	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	4	06	
44	E	1382 p	Cristefouille	Vigne	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	DOLANGE Jean, dit Deuxième à Cristefouille.	0	84	
45	E	1387	Cristefouille	Terre	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	3	37	
46	E	1382 p	Cristefouille	Vigne	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé à Carrière.	2	57	
47	E	1382 1387	Cristefouille	Terre	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	4	16	
48	E	1384	Cristefouille	Terre	DOLANGE Jean, fils ainé à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé à Carrière.	4	14	
49	E	1386	Cristefouille	Pré	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	1	80	
50	E	1384	Cristefouille	Bois	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	13	30	
51	E	1383 p 1385	Cristefouille	Pré	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	23	86	
52	E	1383 1385	Cristefouille	Terre	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	1	32	
53	E	1330	Cristefouille	Bois	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	13	30	
53 bis	E	1330	Cristefouille	Chemin d'exploitation	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	1	22	
54	E	1330	Cristefouille	Bois	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	5	44	
55	E	1330	Cristefouille	Vigne	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	3	56	
56	E	1326 1326 bis	Cristefouille	Terre	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	12	32	
57	E	1322 1324	Cristefouille	Pré	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	6	08	
58	E	1322	Cristefouille	Terre	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	12	69	
59	E	1324	Cristefouille	Pré	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	DOLANGE Jean, dit Deuxième, à Cristefouille.	15	64	
60	E	1324	Cristefouille	Pré	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	DOLANGE Jean, fils ainé, à Carrière.	9	66	
61	E	1274	Cristefouille	Pré	BARRIÈRE Eugène, gendre LAVANDIER, à Bardicalet.	BARRIÈRE Eugène, gendre LAVANDIER, à Bardicalet.	17	82	
61 bis	E	*	Cristefouille	Chemin		La Commune.	2	22	
62	E	1267	Bardicalet	Terre	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.	74	15	
62 bis	E	1266	Cristefouille	Terre	COUGOUL Jean, à Cristefouille.	COUGOUL Eugène, à Ratougnat (Ginestet).	1	05	
62 ter	E	1265	Cristefouille	Terre	COUGOUL Jean, à Cristefouille.	COUGOUL Marcellin, facteur à Mussidan.	0	05	

# Commune de Maurens. (Suite.)

9

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sections,	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES FOLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
63	E	1267	Cristefouille	Terre	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.		7	58
64	E	1267	Bardicalet	Vigne	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.		15	10
65	E	1267	Bardicalet	Terre	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.		14	62
66	E	1267	Bardicalet	Vigne	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.		11	90
67	E	1267	Bardicalet	Terre	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.	LESPINASSE Adrien, à Rottersac.		24	96
68	E	999	Bardicalet	Bois, châtaigneraie	NICAIN Pierre à Bardicalet.	MAURY Jean-Second, à Bardicalet.		4	40
68 bis	E	1001	Réquoya	Terre	VERGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.	VERGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.		3	52
69	E	1004	La Boutarelle	Bois	NICAIN Pierre, à Bardicalet.	MAURY Jean, dit Second, à Bardicalet.		0	35
70	E	998	Bardicalet	Terre	VEBGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.	VERGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.		15	34
71	E	997	Bardicalet	Terre	NICAIN Pierre, à Bardicalet.	LAVANDIER Pétronille, veuve NICAIN, à Bardicalet.		6	33
71 bis	E		Bardicalet	Chemin		La Commune.		1	30
71 ter	E	995 997	Bardicalet	Terre	NICAIN Pierre, à Bardicalet.	VERGNAT François, dit LAFON, à Bardicalet.		2	61
71 quater	E	995	Bardicalet	Terre	NICAIN Pierre, à Bardicalet.	MAURY Jean-Second, à Bardicalet.		3	30
72	E	985 986	Boutarel	Vigne	VERGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.	VERGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.		0	98
73	E	983	Boularède	Vigne	NICAIN Pierre, à Bardicalet.	LAVANDIER Pétronille, veuve NICAIN, à Bardicalet.		0	08
74	E	990 991	à Bardit, Bardicalet	Terre	NICAIN Pierre, à Bardicalet.	MAURY Jean-Second, à Bardicalet.		20	92
74 bis	E	990 991	à Bardit, à Bardicalet	Terre	NICAIN Pierre, à Bardicalet.	VERGNAT François, dit LAFON, à Bardicalet.		26	50
75	E	989	au Bardy	Jardin	MAURY Jean, second, à Bardicalet.	MAURY Jean-Second, à Bardicalet.		0	76
76	E	987	au Bardy	Terre	MAURY Jean, second, à Bardicalet.	MAURY Jean-Second, à Bardicalet.		10	40
76 bis	E	987	au Bardy	Chemin d'exploitation	MAURY Jean, second, à Bardicalet.	MAURY Jean-Second, à Bardicalet.		0	63
77	E	939	Combe	Vigne	MAURY Jean, second, à Bardicalet.	MAURY Jean-Second, à Bardicalet.		7	50
77 bis	E	938	à Bardit	Terre	MAURY Jean, second, à Bardicalet.	MAURY Jean-Second, à Bardicalet.		10	94
78	E	937	à Bardit	Terre	MOUNET Jean, ainé, à Bardicalet.	MOUNET Jean ainé, à Bardicalet.		9	55
79	E	937	à Bardit	Vigne	MOUNET Jean, ainé, à Bardicalet.	MOUNET Jean ainé, à Bardicalet.		1	78
79 bis	E	937	à Bardit	Allée	MOUNET Jean, ainé, à Bardicalet.	MOUNET Jean ainé, à Bardicalet.		1	05
80	E	937	à Bardit	Vigne	MOUNET Jean, ainé, à Bardicalet.	MOUNET Jean ainé, à Bardicalet.		6	09
81	E	937	à Bardit	Terre	MOUNET Jean, ainé, à Bardicalet.	MOUNET Jean ainé, à Bardicalet.		7	06
82	E	934	à Bardit	Terre	MOUNET Jean, ainé, à Bardicalet.	MOUNET Jean ainé, à Bardicalet.		8	85
83	E	933	à Bardit	Terre	VERGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.	BARRIÈRE Eugène, gendre LAVANDIER, à Bardicalet.		3	42
84	E	931	au Bardit	Terre	VERGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.	VERGNAT Marie, épouse GAGNAIRE, à Carrière.		10	00
84 bis	E	931 932	au Bardit	Terre	VERGNAT Pierre, dit LÉGER, à Langeas.	VERGNAT Marie, épouse LANGE, au Frieux		10	40
85	E	929	au Bardit	Vigne	MARVY Pierre, fils, à Bardy.	MARVY Pierre fils, à Bardy.		4	11
86	E	929 930	au Bardit	Terre	MARVY Pierre, fils, à Bardy.	MARVY Pierre fils, à Bardy.		6	31
86 bis	E		au Bardit	Chemin		La Commune.		0	75
87	E	881 p 883	Bardi	Vigne	MARVY Pierre, fils, à Bardy.	MARVY Pierre fils, à Bardy.		36	11
88	E	881 p	Bardi	Terre	MARVY Pierre, fils, à Bardy.	MARVY Pierre fils, à Bardy.		5	50

## Commune de Maurens (Suite.)

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sec- tions.	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
89	E	882	à Bardit	Vigne	MOUNET Jean ainé, à Bardicalet.	MOUNET Jean ainé, à Bardicalet.		0	94
90	E	883	Bardi	Vigne	MARVY Pierre fils, à Bardy.	MARVY Pierre fils, à Bardy.		14	66
91	E	883	Bardi	Terre	MARVY Pierre fils, à Bardy.	MARVY Pierre fils à Bardy.		4	57
92	E	875 876	Grand-Bost	Bois	MARVY Pierre fils, à Bardy.	MARVY Pierre fils, à Bardy.		13	06
92 bis	E			Chemin	"	La Commune.		1	10
93	E	865 p 869 p 871	Grimardie Grimardie Couteau	Pré	DUNOGIER Pierre, à la Grimardie. LANSADE Pierre, dit CHÉRY, et VINCENOT Jean, indivis, à Bergerac.	LANSADE Pierre, dit CHÉRY, agent d'affaires à Bergerac, et VINCENOT Jean, à Lirdeau, indivis.		12	99
94	E	869	Grimardie	Terre	LANSADE Pierre, dit CHÉRY, et VINCENOT Jean, indivis, à Bergerac,	LANSADE Pierre, dit CHÉRY, agent d'affaires à Bergerac, et VINCENOT Jean, à Lardeau, indivis.		46	70
95	E	869	Grimardie	Vigne	LANSADE Pierre, dit CHÉRY, et VINCENOT Jean, indivis à Bergerac.	LANSADE Pierre, dit CHÉRY, agent d'affaires à Bergerac, et VINCENOT Jean à Lardeau, indivis.		14	47
96	E	865 p	Grimardie	Terre	QUILLET Jacques, gendre MOUNET, à la Grimardie.	QUILLET Jacques, gendre MOUNET, au Régnier, commune d'Eynesse.		2	52
97	E	865 p	Grimardie	Terre	DUNOGIER Pierre, à la Grimardie.	DUNOGIER Pierre, à la Grimardie.		7	66
97 bis	E		Grimardie	Chemin	"	La Commune.		1	15
98	E	865 p	Grimardie	Pré	MOUNET Jean-Deuxième, à la Grimardie.	MOUNET Jean-Deuxième, à la Grimardie.		9	79
99	E	865 p	Grimardie	Terre	MOUNET Jean Deuxième, à la Grimardie.	MOUNET Jean-Deuxième, à la Grimardie.		19	30
99 bis	E	865 p	Grimardie	Chemin d'exploitation	MOUNET Jean-Deuxième, à la Grimardie.	MOUNET Jean-Deuxième, à la Grimardie.		0	36
100	E	865 p	Grimardie	Vigne	MOUNET Jean-Deuxième, à la Grimardie.	MOUNET Jean Deuxième, à la Grimardie.		6	47
101	E	865 p 868 p	Grimardie	Bois	MOUNET Jean-Deuxième, à la Grimardie.	MOUFET Jean-Deuxième, à la Grimardie		5	29
102	E	866 p	Grimardie	Terre	FAURE Jean, dit FAURILLOU, à la Grimardie.	FAURE Jean, dit FAURILLOU, à la Grimardie.		5	92
103	E	476	Lafont	Pré	BLONDY Jean, dit Firmin, à Bellacaud.	BLONDY Jean, dit FIRMIN, à Bellacaud.		3	30
103 bis	E	466 p	Grimardie	Chemin d'exploitation	FAURE Jean, dit Faurillou, à la Grimardie.	FAURE Jean, dit FAURILLOU, à la Grimardie.		0	90
104	E	482	Grimardie	Pré	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé, et TAUVAS Thomas jeune, Indivis à la Tour.		3	70
105	E	488	au Landou	Terre	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé, et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		18	54
106	E	487 512 p 513	au Landou	Bois	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé, et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		33	82
107	E	518	Front-du-Vert	Bois	BOUYSOU Pierre, à la Tour.	BOUYSOU Pierre, à la Tour.		14	20
108	E	521 522 525	au Landou au Landou au Landou	Bois	TAUVAS Pierre, à la Tour, FAURE Jean ainé, à Saint-Laurent-des-Hommes. TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas, jeune, indivis à la Tour.		21	68
109	E	524	au Landou	Bois	DUNOGIER Pierre, à la Grimardie.	DUNOGIER Pierre à la Grimardie.		1	26
110	E	527	au Landou	Terre	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		12	32
111	E	469	Fond-du-Vert	Pré	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		1	32
111 bis	E			Chemin	"	La Commune.		1	92
112	E	543	au Cros	Bois	MOUNET Jean, dit TEYSSIER fils, à la Grimardie.	PUYBERSON Suzanne, veuve MOUNET, à la Grimardie.		1	91
113	E	545	au Cros	Terre	MOUNET Jean, dit TEYSSIER fils, à la Grimardie.	PUYBERSON Suzanne, veuve MOUNET, à la Grimardie.		1	68
114	E	541 542 p 542 p	au Cros au Cros en Cros	Terre	BOUYSOU Pierre, à la Tour. BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT à la Coste.	BOUYSOU Pierre, à la Tour.		25	44
115	E	541	au Cros	Vigne	BOUYSOU Pierre, à la Tour.	BOUYSOU Pierre, à la Tour.		11	06
116	E	540	au Cros	Terre	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas, jeune, indivis à la Tour.		4	86
117	E	540	au Cros	Terre	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas, jeune, indivis à la Tour.		0	02
118	E	587	au Cros	Terre	DUNAUGIER Pierre, à la Grimardie.	DUNAUGIER Pierre ainé, à la Grimardie.		9	44

# Commune de Maurens. (Suite.)

11

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRENOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sectio- nons.	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
119	E	599	aux Prades	Bois	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		0	77
120	E	538	aux Prades	Bois	FAURE Jean ainé, à Saint-Laurent-des-Hommes.	PUYBERSON Suzanne, veuve MOUNET, à la Grimardie.		1	98
121	E	537	aux Prades	Bois	MOUNET Jean, dit TEYSSIÉ fils, à la Grimardie.	PUYBERSON Suzanne, veuve MOUNET, à la Grimardie.		2	46
122	E	588 bis	aux Closes	Bois	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		0	20
123	E	588 589 p	aux Closes, Font barrade	Bois	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		44	93
124	E	859 p	aux Closes, Font barrade	Bois	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		6	00
125	E	590 591	aux Closes, Font barrade	Pré	DUBUR Jean-Auguste au Rouquet. TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		9	20
126	E	590 591 592	aux Closes, Font barrade aux Closes, Font barrade	Pré	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		19	44
126 bis	E	*	*	Chemin	"	La Commune.		2	43
127	E	434	au Rouquet	Bois	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à Lärdeau.		0	10
128	E	418	au Rouquet	Bois	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		7	95
129	E	418	au Rouquet	Vigne	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		3	85
130	E	418	au Rouquet	Terre	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		1	72
131	E	433	au Rouquet	Patis	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		0	35
132	E	420 421	au Rouquet	Terre	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet,	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		4	24
133	E	430	au Rouquet	Bois	BÉNEIX Elie, à Lembras.	BENEIX Anne, veuve PRÉVOT, au Bost.		5	06
134	E	429	Font barrade	Patis	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		0	xx
135	E	428	Font barrade	Patis	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		2	20
136	E	428	Font barrade	Terre	TAUVAS Pierre, à la Tour.	TAUVAS Pierre ainé et TAUVAS Thomas jeune, indivis à la Tour.		5	20
137	E	425	Font barrade	Bois	CLAUZEL Saint-Clair, la veuve, née BIBERSON Antoinette, au bourg.	PUYBERSON Suzanne, veuve MOUNET, à la Grimardie.		0	22
138	E	424	Font barrade	Bois	CLAUZEL Saint-Clair, la veuve, née BIBERSON Antoinette, au bourg.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		5	45
139	E	424 420 421 422 423	Font barrade au Rouquet	Terre	CLAUZEL Saint-Clair, la veuve, née BIBERSON Antoinette, au bourg.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		54	07
140	E	421	Font barrade, au Rouquet	Vigne	CLAUZEL Saint-Clair, la veuve, née BIBERSON Antoinette, au bourg.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		1	89
141	E	448	Font barrade, au Rouquet	Pré	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		1	72
141 bis	E	*	*	Chemin	"	La Commune.		0	91
142	E	207 208	au Rouquet	Bois	MAZIÈRE Pierre, au bourg.	MAZIÈRE Marie, épouse AUBERTIE Jean, au Bourg.		69	39
143	E	209 210	au Rouquet	Vigne	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.		8	51
144	E	206 207	au Rouquet	Vigne	MAZIZIÈRE Pierre, au bourg.	MAZIÈRE Marie, épouse AUBERTIE Jean, au Bourg.		17	22
145	E	212	au Rouquet	Vigne	DUBUR Jean-Auguste, au Rouquet.	DUBUR Jean-Auguste, au Bourg.		0	26
146	E	221	au Rouquet	Vigne	LOZE Jean ainé, au bourg.	LOZE Jean ainé, au Bourg.		6	44
147	E	224	au Rouquet	Vigne	MISSEIGUE Jean, veuve et héritiers au bourg.	MISSEIGUE Pierre, au Bourg.		0	14
147 bis	E	225	au Rouquet	Vigne	VILEAU Pierre, à la Grimardie,	VILEAU Anne, épouse VIGIER Jean, à la Grimardie.		4	52
148	E	220 p	au Rouquet	Vigne	VILEAU Pierre, à la Grimardie.	VILEAU Anne, épouse VIGIER Jean, à la Grimardie.		10	29
149	E	220 p	au Rouquet	Vigne	VINCENDOU Jean ainé, carrier au bourg.	VINCENDOU Jean ainé, carrier au Bourg.		14	90
150	E	228 230	au Rouquet	Terre	LOZE, Jean ainé, au bourg.	LOZE Jean ainé, au Bourg.		31	92
150 bis	E	*	*	Ancien chemin	"	La Commune.		2	00

## Commune de Maurens (Suite.)

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sect- tions.	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centi ares
151	E	471 p	Bouygues	Pré	VIGIER Joseph, à la Grimardie.	PRÉVOT Jean, dit Second, gendre Zacharie, au Bost.		0	09
152	E	471 p 471 p	Bouygues	Pré	REBINGUET Pierre plus jeune, au Bost. REBINGUET Marcel, au Post.	REBINGUET Pierre, Antoinette et autre Antoinette, indivis au Bost.		1	07
153	E	170 p	Roc de Pradeau	Bois	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT. TEYRAT Marthe et Thomas, indivis au bourg.	TEYRAT Thomas, au Bourg.		0	76
154	E	467 p	Roc de Pradeau	Pré	GOUZOU Jean, tisserand, au bourg.	DEYME Pierre, charron au Bourg.		1	47
155	E	229	Rouquet	Vigne	MOUNET Jean ainé, au Bost.	MOUNET Jean ainé, au Bost.		9	54
156	E	230	Rouquet	Terre	LOZE Jean ainé, au bourg.	LOZE Jean ainé, au bourg.		8	06
157	E	231 p	Roc de Pradeau	Vigne	MARVY Pierre fils, à Bardy.	LAVANDIER Marguerite, épouse MARVY Pierre fils, à Bardy.		5	69
158	E	233	Roc de Pradeau	Pré	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT. TEYRAT Marthe et Thomas, indivis, au bourg.	TEYRAT Thomas, au bourg.		2	19
159	E	201 p 202 222	Rouquet	Terre	FAURE Raymond, dit SECOND, à la Grimardie.	FAURE Raymond, dit SECOND, à la Grimardie.		1	32
160	E	200 201 p	Rouquet	Vigne	FAURE Jean, dit FAURILLOU, à la Grimardie.	FAURE Jean, dit FAURILLOU, à la Grimardie..		1	63
161	E	499 p	Rouquet	Vigne	MELET François, au bourg.	MELET François, au bourg		0	05
161 bis	E		"	Chemin		La Commune,		3	20
162	E	180 p	Rouquet	Terre	PRÉVOT Jean jeune, maçon, au Bost.	BENEIX Anne, veuve PRÉVOT et PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		1	28
163	E	478	Rouquet	Terre	VIGIER Joseph, à la Grimardie.	PRÉVOT Jean, dit Second, gendre ZACHARIE, au Bost.		0	91
164	E	477	Bouygues	Bois	REBINGUET Jacques-Second, au Bost.	LOUDUN Pierre, aubergiste au bourg.		0	30
165	E	176 p	Bouygues	Vigne	DEYME Pierre, charron, au Bourg.	DEYME Pierre, charron au Bourg.		11	24
166	E	475	Bouygues	Bois	GOUZOU Jean, tisserand, au Bourg.	GOUZOU Jean, tisserand au Bourg.		1	20
167	E	173	Bouygues	Bois	DEYME Pierre, charron, au Bourg.	DEYME Pierre, charron au Bourg.		4	44
168	E	472 p	Bouygues	Bois	VIGIER Joseph, à la Grimardie.	PRÉVOT Jean, dit Second, gendre ZACHARIE, au Bost.		1	60
169	E	172 p 172 p	Bouygues	Bois	REBINGUET Pierre plus jeune, au Bost. REBINGUET Marcel, au Bost.	PEBINGUET Pierre, Antoinette et autre Antoinette, indivis au Bost.		2	31
170	E	170 p	Bouygues	Bois	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT. TEYRAT Marthe et Thomas, indivis, au Bourg.	TEYRAT Thomas, au Bourg.		6	63
171	E	469	Roc de Pradeau	Bois	PRÉVOT Jean jeune, maçon, au Bost.	BENEIX Anne, veuve PRÉVOT et PRÉVOT Jean son fils, indivis au Bost.		1	88
172	E	456	Rouquet	Bois	GOUZOU Jean, tisserand, au Bourg.	GOUZOU Jean, tisserand, au Bourg.		1	40
173	E	457	Bouygues	Bois	BONNEFON Jean, à la Pelouse, Bergerac.	LAVANDIER Simon, à Maurens.		0	06
174	E	470 p	Bouygues	Bois	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT. TEYRAT Marthe et Thomas, indivis au Bourg.	TEYRAT Thomas, au Bourg.		7	91
175	E	469	Roc de Pradeau	Pré	PRÉVOT Jean jeune, maçon, au Bost.	BENEIX Anne, veuve PRÉVOT, et PRÉVOT Jean son fils, indivis, au Bost.		4	35
176	E	458	Bouygues	Bois	PRÉVOT Jean jeune, maçon, au Bost.	BENEIX Anne, veuve PRÉVOT, et PRÉVOT Jean, son fils indivis, au Bost.		3	63
177	E	459	Bouygues	Vigne	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT. TEYRAT Marthe et Thomas, indivis, au Bourg.	TEYRAT Thomas, au Bourg.		6	30
178	E	467 p 468 p	Roc de Pradeau Roc de Pradeau	Pré	GOUZOU Jean, tisserand, au Bourg. DEYME Pierre, charron, au Bourg.	DEYME Pierre, charron, au Bourg.		19	67
179	E	459	Bouygues	Terre	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT. TEYRAT Marthe et Thomas, indivis, au Bourg.	TEYRAT Thomas, au Bourg.		11	88
180	E	467 p	Roc de Pradeau	Bois	GOUZOU Jean, tisserand, au Bourg.	DEYME Pierre, charron, au Bourg.		4	33
181	E	466 p	Roc de Pradeau	Bois	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT. TEYRAT Marthe et Thomas, indivis au Bourg.	TEYRAT Thomas, au Bourg.		2	90
182	E	465	Roc de Pradeau	Pré	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT. TEYRAT Marthe et Thomas, indivis, au Bourg.	TEYRAT Thomas, au Bourg.		2	50
183	E	464	Bouygues	Terre	PRÉVOT Jean jeune, maçon, au Bost.	BENEIX Anne, veuve PRÉVOT et PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		3	27
184	E	460	Bouygues	Terre	PRÉVOT Jean jeune, maçon, au Bost.	BENEIX Anne, veuve PRÉVOT et PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		4	95
185	E	461 p	Roc de Pradeau	Terre	MELET François, au Bourg.	MELET François, au Bourg.		1	22

# Commune de Maurens (Suite.)

15

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sect- tions.	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
185 bis	E		»	Chemin	»		La Commune.		2 58
186	A	1147 1147	Chez Marout	Terre	PRÉVOT Jean jeune, maçon au Bost.		BENEIX Anne, veuve PRÉVOT et PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		3 13
186 bis	A	1149 p	Chez Marout	Chemin d'exploitation	PRÉVOT Jean jeune, maçon au Bost.		BENEIX Anne, veuve PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		1 50
187	A	1149 p	Chez Marout	Aire	PRÉVOT Jean jeune, maçon au Bost.		BENEIX Anne, veuve PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		1 26
188	A	1149 p	Chez Marout	Jardin	PRÉVOT Jean jeune, maçon au Bost.		BENEIX Anne, veuve PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		0 14
189	A	1147 bis	Chez Marout	Pré	PRÉVOT Jean jeune, maçon au Bost.		BENEIX Anne, veuve, PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		7 36
190	A	1124 p	Au Bost	Terre	REBINGUET Pierre plus jeune, au Bost.		REBINGUET Pierre, Antoinette et autre Antoinette, indivis au Bost.		0 80
191	A	1149 p	Chez Marout	Bois	REBINGUET Pierre plus jeune, au Bost.		REBINGUET Pierre, Antoinette et autre Antoinette, indivis au Bost.		9 75
192	A	1149 p	Chez Marout	Vigne	REBINGUET Pierre plus jeune, au Bost.		REBINGUET Pierre, Antoinette et autre Antoinette, indivis au Bost.		3 06
193	A	1149 p	Chez Marout	Friche	REBINGUET Pierre plus jeune, au Bost.		REBINGUET Pierre, Antoinette et autre Antoinette, indivis au Bost.		1 18
194	A	1148 p 1149 p	Chez Marout	Terre	PRÉVOT Jean jeune, maçon au Bost.		BENEIX Anne, veuve, PRÉVOT et PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		34 52
195	A	1149 p	Chez Marout	Vigne	PRÉVOT Jean jeune, maçon au Bost.		BENEIX Anne, veuve, PRÉVOT et PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		5 24
196	A	1149 p	Chez Marout	Terre	PRÉVOT Jean jeune, maçon au Bost.		BENEIX Anne, veuve, PRÉVOT et PRÉVOT Jean, son fils, indivis au Bost.		5 20
196 bis	A		»	Chemin	»		La Commune.		3 90
197	A	1112	Chez Marout	Bois	SIMONET Thomas, à la Baysse.		DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse, SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.		2 75
198	A	1120 p	Chez Marout	Vigne	REBINGUET Jacques, à Ronsade (Bergerac).		BERNARDY Marie, veuve REBINGUET, au Bost.		9 76
199	A	1120 p	Chez Marout	Bois	REBINGUET Jacques, à Ronsade (Bergerac).		BERNARDY Marie, veuve REBINGUET, au Bost.		8 72
200	A	1120 p	Chez Marout	Terre	REBINGUET Jacques, à Ronsade (Bergerac).		BERNARDY Marie, veuve REBINGUET, au Bost.		11 82
201	A	1121 1124 p	Chez Marout Au Bost	Jardin	REBINGUET Jacques, à Ronsade (Bergerac).		BERNARDY Marie, veuve REBINGUET, au Bost.		5 91
202	A	1121 1124	Chez Marout Au Bost	Pré	REBINGUET Jacques, à Ronsade (Bergerac).		BERNARDY Marie, veuve REBINGUET, au Bost.		0 75
203	A	1121	Chez Marout	Pré	REBINGUET Jacques, à Ronsade (Bergerac).		REBINGUET Jacques, à Ronsade (Bergerac.)		1 62
204	A	1120 p	Chez Marout	Vigne	FAURE Raymond, dit RAFFAILLET, au bourg.		FAURE Raymond, dit RAFFAILLET au bourg.		7 60
204 bis	A	1120 p	Chez Marout	Bois	FAURE Raymond, dit RAFFAILLET, au bourg.		FAURE Raymond, dit RAFFAILLET au bourg.		8 96
205	A	1113	Chez Marout	Bois	TEYRAT Louis-Pierre, à la Caboussie.		TEYRAT Louis-Pierre, à la Caboussie.		11 18
206	A	1114	Chez Marout	Bois	CHASSAGNE Jean fils ainé, cultivateur au bourg.		LAVANDIER Marguerite, épouse MARVY Pierre fils, au Bardy.		29 30
207	A	1120 p	Chez Marout	Bois	FAURE Raymond, dit RAFFAILLET, au bourg.		FAURE Raymond, dit RAFFAILLET, au bourg.		16 54
208	A	1116	Cazeilles	Bois	TEYRAT Pierre, dit BRAVEFANT, TEYRAT Marthe et Thomas, indivis au bourg.		TEYRAT Thomas, au bourg.		1 57
209	A	1115	Cazeilles	Bois	REBINGUET Pierre plus jeune, au Bost.		REBINGUET Pierre, Antoinette et autre Antoinette, indivis au Bost.		12 50
210	A	1104	Cazeilles	Bois	PRÉVOT Jean, dit second, gendre ZACHARIE, au Bost.		PRÉVOT Jean, dit Second, gendre ZACHARIE, au Bost.		1 18
211	A	1100 1100 bis	Cazeilles	Bois	SIMONET Thomas, à la Baysse.		DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse, et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.		28 82
212	A	1097 p	Cazeilles	Pré	SIMONET Thomas, à la Baysse.		DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse, et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.		8 18
213	A	1096 p	Cazeilles	Terre	SIMONET Thomas, à la Baysse.		DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse, et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.		25 26
214	A	1090	Cazeilles	Friche	SIMONET Thomas, à la Baysse.		DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse, et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.		25 19

## Commune de Maurens. (Suite.)

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sect. tions.	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
215	A	1094 1096 p 1099 p	aux Combès Cazeilles	Bois	SIMONET Thomas, à la Baysse.	DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse, et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.	17	60	
216	A	1095 p 1095 bis 1096 p	Cazeilles aux Combès Gazeilles	Vigne	SIMONET Thomas, à la Baysse.	DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas Gaston, à la Baysse et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.	51	87	
216 bis	A	*	*	Chemin		La Commune.	2	35	
217	A	761 762 763	La Clède-Neuve	Vigne	SIMONET Thomas, à la Baysse.	DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse, et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.	71	31	
218	A	765	La Clède-Neuve	Vigne	SIMONET Thomas, à la Baysse.	DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse, et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.	4	50	
219	A	764	Meynaud	Bois	VERGNAC Pierre, dit Conchout, au Couderc.	DELEIX-LACOSTE François jeune, à la Coste.	1	81	
220	A	759 760	Bos de la Baysse	Bois	LAVANDIER Simon, dit SECOND, au bourg.	LAVANDIER Simon, dit SECOND, au bourg.	9	54	
221	A	753 bis	Meynaud	Bois	MISSEIGUE Jean, veuve et héritiers, au bourg.	MISSEIGUE Pierre, au bourg.	11	20	
222	A	752	Meynaud	Bois	BOUYSOU Pierre, fils dit PETIT, à la Coste.	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste.	14	78	
223	A	745	Font-de-Crabier	Bois	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	32	30	
224	A	742	Font-Coulou	Bois	SIMONET Thomas, à la Baysse.	DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.	17	39	
225	A	753	Croze du Prêtre	Bois	LAVANDIER Simon, dit SECOND, au bourg.	LAVANDIER Simon, dit SECOND, au bourg.	21	72	
226	A	732	Croze du Prêtre	Bois	BOSVIEL Jean, à la Coste.	MOURET Jean, fils de Marie Mouret, épouse COULAUD, à la Coste.	1	39	
227	A	730	Croze du Prêtre	Terre	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste.	MOURET Jean, fils de Marie Mouret, épouse COULAUD, à la Coste.	1	66	
228	A	734	Grand Cassé	Bois	BOUYSOU Pierre, fils, dit PETIT, à la Coste.	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste.	15	01	
229	A	729 p 729 p	Croze du Prêtre	Bois	BONAMY Jean, à Flonyrat (Queyssac).	BONAMY Jean à Flonyrat (Queyssac).	34	40	
229 bis	A	726	Croze du Prêtre	Bois	MARCHAND Jean, à la Coste.	MARCHAND Jean, à la Coste.	1	29	
230	A	667	Bos Carra	Terre	BOUYSOU Pierre, fils, dit PETIT à la Coste.	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste.	2	92	
231	A	667 672	Bos Carra Croze, du Prêtre	Friche	BOUYSOU Pierre, fils, dit PETIT, à la Coste.	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste.	18	41	
232	A	673 674 675 676	Bos Carra Croze, du Prêtre	Bois	BOUYSOU Pierre, fils, dit PETIT, à la Coste.	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste.	10	49	
233	A	677	Bos Carra, Croze du Prêtre	Bois	MONTANT Pierre, aux Laurents (St-Georges-de-Blancaneix).	DELEIX-LACOSTE Françoise jeune, à Lacoste.	0	06	
234	A	679	Bos Carra, Croze du Prêtre	Bois	MISSEIGUE Jean, veuve et héritiers, au bourg.	MISSEIGUE Pierre, au bourg.	5	40	
235	A	680	Derrière le Puy	Bois	BONAMY Jean, à Flonyrat, (Queysac).	BOSVIEL Marie, épouse BONAMY, à Flonyrat.	11	65	
236	A	654 655	Derrière le Puy	Bois	AUBERTIE Jean, fils, au Breuil.	AUBERTIE Jean fils, au Breuil.	17	31	
237	A	656	Derrière le Puy	Bois	LAJARTIE Louis, à la Coste.	GAUDEN Marie, épouse LAJARTIE, au Peyrat, (Montagnac-la-Crempse).	2	38	
238	A	653 p	Derrière le Puy	Bois	LACOSTE Marie, veuve Jean LAPORTE, à Lacoste.	LACOSTE Marie, épouse Jean LAPORTE, à Lacoste.	4	40	
239	A	653 p	Derrière le Puy	Bois	MONTANT Pierre, aux Laurents (St-Georges-de-Blancaneix).	MONTANT Pierre, aux Laurents, (St-Georges-de-Blancaneix)	7	45	
240	A	652 p	Derrière le Puy	Bois	BOSVIEL Jean, à la Coste.	BOSVIEL Jean, à la Coste.	6	36	
241	A	650 p	Charbonnière	Bois	BOSVIEL Jean, dit PETIT-JEAN, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PETIT Jean, à la Coste.	9	76	
242	A	651 p	Charbonnière	Bois	MARCHAND Jean, époux de Suzanne-Marie MOURET, à la Coste.	MARCHAND Jean, époux de Suzanne-Marie MOURET, à la Coste.	14	69	
243	A	526 p	Charbonnière	Bois	SIMOUNET Thomas, à la Baysse.	DE LAISSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse. et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.	6	81	
244	A	528	Charbonnière	Bois	RÈGNE Jean, cultivateur, à la Coste.	RÈGNE Marie, épouse DELEYX, à la Coste.	5	22	

# Commune de Maurens (Suite.)

15

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sections.	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUÉLS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
245	A	527 p	Charbonnière	Bois	BOSVIEL Jean, dit PETIT Jean, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PETIT Jean, à la Coste.	11	46	
246	A	531 p	Charbonnière	Bois	BOSVIEL Marguerite, à la Coste.	BOSVIEL Marguerite, épouse VALADE Léon, au bourg.	12	07	
247	A	530 p	Grand-Lac	Bois	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.	0	06	
248	A	530 p	Grand-Lac	Bois	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.	BOSVIEL Marie, épouse BONAMY à Flonyrat (Queyssac).	0	31	
248 bis	A	532 p	Charbonnière	Bois	CHASSAGNE Louis, menuier à Ladoux.	BOSVIEL Marguerite, épouse VALADE Léon, au bourg.	5	60	
249	A	533 p	Charbonnière	Bois	BOSVIEL Marguerite, à la Coste.	BOSVIEL Marguerite, épouse VALADE Léon, au bourg.	5	34	
250	A	538 p	Grand-Lac	Bois	MOURET Jacques, à la Coste.	MOURET Marie, épouse COULAUD, à la Coste.	11	78	
251	A	539 p	Cabannes	Bois	BOSVIEL Jean, dit PETIT Jean, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PETIT Jean, à la Coste.	2	84	
252	A	539 p	Cabannes	Bois	CHATEAU Simon, à Feyte.	BOSVIEL Bernard, au Bourg.	10	58	
253	A	540 p	Cabannes	Bois	LACOSTE Jean ainé, au Faure (Villamblard)	LACOSTE Jean ainé, au Faure (Villamblard).	4	51	
253 bis	A	"	"	Chemin	"	Le Département.	3	50	
254	A	539 p	Cabannes	Bois	CHATEAU Simon, à Feyte.	BOSVIEL Bernard, au bourg.	4	36	
255	A	540 p	Cabannes	Bois	LACOSTE Jean ainé, au Faure (Villamblard).	LACOSTE Jean ainé, au Faure (Villamblard).	7	91	
256	A	541 p	à la Vieille Route	Bois	BOSVIEL Pierre, dit PIARRETTE, à la Coste.	BOSVIEL Marguerite, épouse VALADE Léon, au bourg.	4	45	
257	A	541 p	à la Vieille Route	Bois	BOSVIEL Pierre, dit PIARRETTE, à la Coste.	BOSVIEL Marguerite, épouse VALADE Léon, au bourg.	3	57	
258	A	456	Mille Mode	Bois	MONTANT Pierre, aux Laurents (Saint-Georges-de-Blancaneix).	MONTANT Pierre, aux Laurents (Saint-Georges-de-Blancaneix).	7	98	
259	A	454	à la Vigne	Bois	LACOSTE Jean ainé, au Faure (Villamblard). MOURET Jacques, à la Coste. MATHIEU Jean, à Sainte-Foy-des-Vignes (Bergerac).	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste. MATHIEU Jean, à Boisse (Bergerac).	25	79	
260	A	451 453	aux Habimes	Bois	LAJARTHE Louis, à la Coste.	GAUDEN Marie, épouse LAJARTHE Louis, au Peyrat (Montagnac-la-Crempse).	26	48	
261	A	452 p	aux Habimes	Bois	LAJARTHE Louis, à la Coste.	GAUDEN Marie, épouse LAJARTHE Louis, au Peyrat (Montagnac-la-Crempse).	11	90	
262	A	448 p	La Vigne Ronde	Bois	ZACHARIE Louis veuve, née COUYRIER, au bourg.	ZACHARIE Louis veuve née COUYRIER, au bourg.	6	54	
263	A	448 p	La Vigne Ronde	Bois	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.	6	18	
264	A	265	au Paysse	Bois	GOUNOUILHOU Jean fils, au Baillard.	GOUNOUILHOU Jean fils, au Baillard.	26	48	
265	A	266	au Paysse	Bois	SIMONET Thomas, à la Raysse.	DE LASSAIGNE Marie-Olympe, veuve SIMONET, SIMONET Thomas-Gaston, à la Baysse et SIMONET Marie, épouse DUPUY Charles, avoué à Bergerac, indivis.	13	29	
266	A	268	au Paysse	Bois	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.	26	78	
267	A	270 p	aux Prades	Pré	DEFREIX Jean, au Baillard.	DEFREIX Jean, au Baillard.	10	20	
268	A	270 p	aux Prades	Pré	GAGNAIRE Jean ainé deuxième et Jean troisième et Anne, indivis à la Coste.	GAGNAIRE Jean, à Queyssac.	14	59	
269	A	277 p 277 p	aux Prades	Pré	ROUMAGÈRE Guillaume, au Breuilh.	GAGNAIRE Jeanne, épouse ROUMAGÈRE, au Breuilh.	4	46	
270	A	274	aux Prades	Bois	DEFREIX Jean, au Baillard.	BOUYSOU Marie, épouse DEFREIX Jean, au Baillard.	0	07	
271	A	275	aux Prades	Bois	GAGNAIRE Jean ainé deuxième et Jean troisième et Anne, indivis à la Coste.	La Commune.	5	90	
271 bis	A	"	"	Chemin	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	GAGNAIRE Jean, à Queyssac.	1	29	
272	A	199 276 p 276 p	aux Prades	Bois	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	3	48	
273	A	198	aux Prades	Bois	BOUYSOU Pierre, dit PIARRILLE, à la Coste.	BOUYSOU Pierre, dit PIARRILLE, à la Coste.	4	18	
274	A	197	aux Prades	Bois	BOUYSOU Pierre, dit PIARRILLE, à la Coste.	BOUYSOU Pierre, dit PIARRILLE, à la Coste.	15	87	
275	A	196	aux Prades	Pré	BOUYSOU Pierre, dit PIARRILLE, à la Coste.	BOUYSOU Pierre, dit PIARRILLE, à la Coste.	9	60	
276	A	279	aux Prades	Terre	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.	0	06	

## Commune de Maurens. (Suite.)

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES			CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sec- tions,	Numéros			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS		Hectares	Ares	Centiares
277	A	278	aux Prades	Terre	FAURE Étienne, dit CADET, au Breuilh.	FEYDEL Marie, veuve LABATTU, au Breuilh.		4	69	
278	A	417	Minières	Pâris	GOUNOUILLOU Jean fils, au Baillard.	GOUNOUILHOUX, Jean fils, au Baillard.		0	43	
279	A	418	Minières	Pré	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.		0	90	
280	A	418	Minières	Terre	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.		0	56	
281	A	419	Minières	Terre	ALICOT Jean ainé, au Breuilh.	ALICOT Jean ainé, au Breuilh.		0	07	
282	A	495	aux Prades	Terre	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.		7	41	
283	A	495	aux Prades	Bois	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.		9	48	
284	A	494	aux Millasses	Terre	MOURET Jacques, à la Coste.	MOURET Marie, épouse COULAUD, à la Coste.		5	23	
285	A	492 493	aux Millasses	Terre	GAGNAIRE Jean ainé, deuxième et Jean troisième et Anne indivis à la Coste.	GAGNAIRE Jean et BOSVIEL Marrie, indivis à Maurens.		14	89	
286	A	491	aux Millasses	Terre	ROUMAGÈRE Guillaume, au Breuilh.	ROUMAGÈRE Guillaume, au Breuilh.		4	26	
287	A	489	aux Millasses	Terre	RÈGNE Jean, cultivateur, à la Coste.	RÈGNE Marie, épouse DELEIX, à la Coste.		0	88	
288	A	490	aux Millasses	Terre	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.		23	67	
289	A	174	Grand-Taillis	Terre	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.	BOUYSOU Pierre, dit PIERRILLE, à la Coste.		9	98	
290	A	473	Grand-Taillis	Terre	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.	BOSVIEL Jean, dit PIARRETTE, à la Coste.		10	26	
291	A	168 472	aux Millasses, Grand-Taillis	Terre	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste.	BOUYSOU Pierre fils, dit PETIT, à la Coste.		18	28	
291 bis	A	»	»	Chemin	»	La Commune.		4	56	
292	A	433	Pradembey	Bois	MARCHAND Jean, époux de Suzanne-Marie MOURET, à la Coste.	MARCHAND Jean, époux de Suzanne MOURET, à la Coste.		29	79	
293	A	467	aux Millasses	Terre	ROUMAGÈRE Guillaume, au Breuilh.	ROUMAGÈRE Guillaume, au Breuilh.		2	62	
294	A	436	Pradembey	Bois	RAYMONDIE Jean, dit LAFON, à Veyraud, (Béleymas).	GOUNOUILHOUX Jean fils, au Baillard.		8	96	
295	A	44	aux Croux	Bois	RÈGNE Jean, cultivateur à la Coste.	RÈGNE Marie, épouse DELEIX, à la Coste.		8	26	
296	A	8	aux Croux	Bois	VERGNAC Pierre, dit CONCHOU, au Coudert.	VERGNAC Pierre, Jean et Marie, indivis, au Coudert.		7	47	
297	A	43	aux Croux	Bois	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.		8	40	
298	A	6 p	Croix-de-Rondas	Bois	LEIX Jean dit VALADE, au Coudert.	LEIX Jean, dit Valade, au Coudert.		15	76	
299	A	6 p	Croix-de-Rondas	Bois	FAVAREILLE Jean, au Coudert.	FAVAREILLE Jean, au Coudert.		11	26	
300	A	7	Croix-de-Rondas	Bois	LAVANDIER Jean fils, dit POÈTE, au Fieux.	LAVANDIER Jean fils, dit POÈTE, au Fieux.		15	68	
301	A	6 p	Croix-de-Rondas	Bois	POMMIER Jean, dit SICARONT, au Coudert.	POMMIER Marguerite, épouse FAYOLLE Pierre, POMMIER Marie et autre Marie, indivis, au Coudert.		4	73	
302	A	5	Croix-de-Rondas	Bois	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.	AUBERTIE Jean fils, au Breuilh.		0	76	
303	A	4	Croix-de-Rondas	Bois	FAURE Étienne, dit CADET au Breuilh.	FEYDEL Marie, veuve LABATTU, au Breuilh.		0	16	
304	A	10	aux Croux	Bois	LAJARTHE Louis, à la Coste.	GAUDEN Marie, épouse LAJARTHE Louis, au Peyrat (Montagnac-la-Crempse).		6	11	
305	A	9	aux Croux	Bois	LANXADE Martial, dit ROUDIER, au Breuilh.	BOSVIEL Jean, au Breuilh.		13	60	
306	A	11	aux Croux	Bois	ALICOT Jean ainé, au Breuilh.	ALICOT Jean ainé, au Breuilh.		9	27	
307	A	12	aux Croux	Bois	FAURE Étienne dit CADET au Breuilh.	FAURE Jean, Marie et autre Marie, indivis au Breuilh.		0	95	

Dressé par le Conducteur faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire,  
Bergerac, le 14 avril 1882.

Signé : SOUBZMAIGNE.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné,  
Bordeaux, le 24 avril 1882.

Signé : PASQUEAU.

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,  
Périgueux, le 28 juillet 1882.

Signé : Gustave LE MALLIER.

Pour expédition certifiée conforme par le Greffier du Tribunal soussigné,  
Le Greffier, B. LAFOSSE.

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

## ARRONDISSEMENT DE BERGERAC

CANTON DE VILLAMBLARD

## COMMUNE DE SAINT-JULIEN-DE-CREMPSE

**Chemin de Fer de Marmande à Angoulême.****SECTION DE SAINT-NEXANT A MUSSIDAN**

Partie comprise entre le raccordement avec la ligne de Libourne à Bergerac et la limite nord de la commune de Saint-Julien-de-Crempse, sur une longueur de 12,643 m. 75 c.

Tribunal Civil de Première Instance séant à Bergerac.

**PUBLICATION DU JUGEMENT D'EXPROPRIATION**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Au nom du Peuple français,

Le Tribunal de première instance séant à Bergerac, jugeant civillement et en séance publique a rendu le jugement suivant :

Vu la requête en date du sept août mil huit cent quatre-vingt-deux à nous présentée par M. le Procureur de la République près ce Tribunal, au nom de M. le Préfet de ce département agissant dans l'intérêt de l'Etat.

Vu l'acte des 2-29 décembre 1875 qui déclare d'utilité publique l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême ;

Vu la loi du 31 juillet 1879 qui autorise M. le Ministre des Travaux Publics à exécuter les travaux.

2<sup>e</sup> L'arrêté préfectoral du vingt février mil huit cent quatre-vingt-deux désignant les territoires des communes de Bergerac, Ginestet, Maurens et Saint-Julien de Crempse, sur lesquels les travaux du chemin de fer de Marmande à Angoulême doivent être exécutés.Un exemplaire du journal le *Progrès*, n° 18, publié à Bergerac, le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-deux où se trouve inséré cet arrêté.

Le certificat de M. le Maire de la commune sus-désignée constatant que l'arrêté a été publié et affiché ;

3<sup>e</sup> Le plan parcellaire dressé par les Ingénieurs chargés de l'exécution des travaux, indiquant les terrains et édifices dont la cession est nécessaire pour l'établissement du chemin de fer dans ladite commune ;4<sup>e</sup> L'arrêté de M. le Préfet, en date du quatre mai mil huit cent quatre-vingt-deux prescrivant l'ouverture de l'enquête, et nommant, en conformité de l'article huit de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, la Commission appelée à donner son avis sur les résultats de l'enquête ;5<sup>e</sup> Ensemble les pièces relatives à l'enquête, savoir :Un exemplaire du journal le *Frogrès*, n° 33, publié à Bergerac, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-deux dans lequel se trouve un avis annonçant que les plans, états et autres pièces relatifs à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême sur le territoire de ladite commune resteront déposés à la Mairie de cette commune pendant huit jours ;

Le certificat dressé par M. le Maire, constatant que le même avertissement a été publié à son de caisse ou de trompe, et affiché dans ladite commune, le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux ;

Le registre de l'enquête parcellaire ouvert dans ladite commune le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux, clos le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-deux, contenant les déclarations et réclamations adressées ;

Le procès verbal de la Commission composée conformément aux prescriptions de la loi, réunie à Bergerac, sous la présidence de M. le sous-préfet, ouvert le dix juin mil huit cent quatre-vingt-sept et clos le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-deux.

Le procès verbal de la Commission préfectorale du vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-deux qui déclare cessible, pour servir à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême sur le territoire de la commune dont il s'agit, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire annexé au dit arrêté.

Vu les dispositions de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Oui M. Machenaud, juge en son rapport, et M. le Procureur de la République en ses conclusions ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en dernier ressort ;

Attendu que toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies ;

Déclare expropriées, pour cause d'utilité publique légalement constatée, au profit de l'Etat pour servir à l'établissement du chemin de fer de Marmande à Angoulême, sur le territoire de la commune de Saint-Julien-de-Crempse, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire joint l'arrêté de cessibilité sus-énoncé, duquel état copie demeure annexée comme minute au présent jugement, après avoir été visée par le Président du Tribunal et par le Greffier, pour être expédiée ensuite du jugement.

Comme M. de Vergniol juge pour remplir les fonctions attribuées par la loi au magistrat directeur du jury chargé de fixer les indemnités, et, en cas d'empêchement, désigne M. Machenaud juge pour le remplacer ; ce qui sera exécuté suivant la loi.

Fait et jugé en audience publique, au Palais de justice, à Bergerac, le huit août mil huit cent quatre-vingt-deux, par MM. Bellot, président, De Vergniol, Machenaud, juges, Faye-Tabit procureur de la République, Rouby-Fombeler, commis greffier.

Signé : BELLOT et ROUBY-FOMBELEZ.

Pour expédition conforme délivrée par le Greffier du Tribunal, soussigné :

Le Greffier : B. LAFOSSE.

**TABLEAU INDICATIF DES PROPRIETES A ACQUERIR**

N° du plan du chemin de fer.	CADASTRE		LIEUX-DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCES DES EMPRISES		
	Sections.	Numéros			INSCRITS À LA MARCHE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	Hectares	Ares	Centiares
1	A	562	Croix-de-Rodas	Bois	GOUNOUILLOU Jean (f), au Baillard, (Maurens).	GOUNOUILHOUX Jean, au Baillard (Maurens).		37	65
2	A	561	Croix-de-Rodas	Bois	LEYMARIE Jean, à Montagnac (Montagnac)	DUPERIER Ludovic, aux Masseries (Montagnac).		12	66

Dressé par le Conducteur faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire,

Bergerac, le 14 avril 1882.

Signé : SOUBZMAIGNE.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné,  
Bordeaux, le 24 avril 1882.

Signé : PASQUEAU.

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,

Périgueux, le 28 juillet 1882.

Signé : Gustave LE MALLIER.

Pour expédition certifiée conforme par le Greffier du Tribunal soussigné,

Le Greffier, B. LAFOSSE.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX